

UNIVERSITÉ DE NANCY

---

SÉANCE DE RENTRÉE

DE

L'UNIVERSITÉ

DE NANCY

12 NOVEMBRE 1903



UNIVERSITÉ DE NANCY

---

SÉANCE DE RENTRÉE

DE

L'UNIVERSITÉ

DE NANCY

12 NOVEMBRE 1903

---

NANCY

IMPRIMERIE DE L'EST, 51, RUE SAINT-DIZIER

—  
1903



---

---

# ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE

---

## RAPPORT

DE

M. GODFRIN, directeur de l'École supérieure de Pharmacie

SUR LA SITUATION ET LES TRAVAUX

PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE 1902-1903.

---

MONSIEUR LE RECTEUR,  
MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur la situation et le fonctionnement de l'École supérieure de Pharmacie pendant l'année scolaire 1902-1903.

ENSEIGNEMENT ET PERSONNEL ENSEIGNANT.

A la suite des deuils qui nous ont accablés coup sur coup les années dernières, faisant de cruels vides dans nos rangs, diverses nominations ont eu lieu qui ont remplacé les regrettés absents. Après les tourmentes traversées, mais dont nos étudiants, grâce au dévouement de plusieurs de mes collègues, n'ont nullement pâti, nous voyons l'École de Pharmacie revenue à son fonctionnement normal et les différents enseignements pourvus chacun, ou à peu près, de son professeur.

Une exception doit cependant être faite relativement au cours de chimie, lequel, malgré son étendue, qui a toujours exigé, outre le titulaire, soit un agrégé, soit un professeur complémentaire, a dû rester uniquement à la charge du professeur. Nous avons du moins la certitude que, si ce déplorable état se continue encore pendant l'année qui s'ouvre, il cessera à partir de 1904-1905. M. le Ministre a bien voulu, en effet, sur nos instances, mettre au concours une place d'agrégé pour l'an prochain. Ainsi nous avons l'espoir de voir enfin disparaître, sur nos programmes de cours, parmi les noms des professeurs, ces lacunes d'un si fâcheux effet.

Pendant cette année, le cours complémentaire de minéralogie et hydrologie, qui avait été fait depuis quelques années par M. FAVREL en sa qualité d'agrégé, a été confié, en raison des charges qui incombaient à ce dernier par sa nomination à la chaire de chimie, à M. le professeur KLOBB.

Nous avons cherché à améliorer notre enseignement par la création d'un organe nouveau. Dans sa séance du 22 juin dernier, le Conseil de l'Université fut saisi d'une demande de création d'un chef des travaux pratiques de pharmacie. Les raisons qui nous ont déterminé à présenter cette pétition sont que, jusqu'ici, nous n'avions, pour diriger les travaux pratiques de chimie, de toxicologie, d'analyse, de pharmacie chimique et de pharmacie galénique, qu'un seul chef. On ne pouvait lui demander d'embrasser toutes ces sciences diverses et d'en suivre les progrès. C'est le motif principal qui nous a amenés à demander le dédoublement de cette charge. Autrefois, lors de l'installation de l'Ecole de Pharmacie, les épreuves pratiques n'étaient pas exigées aux examens; les travaux pratiques avaient pour unique but de corroborer l'ensei-

gnement oral, et un seul chef des travaux avait été jugé suffisant pour les nombreuses matières citées plus haut. Plus tard, les travaux pratiques, bien que nécessaires et même éliminatoires aux examens, ne s'étaient pas encore beaucoup développés, parce que la spécialisation des différentes sciences était poussée moins loin qu'aujourd'hui, et que des méthodes nouvelles d'investigation ont depuis vu le jour, que l'on ne connaissait pas alors. Ils ne comprenaient qu'une série de séances, avec le titre global de travaux pratiques de chimie. On avait pu conserver le *statu quo* et se contenter d'un seul chef des travaux. Mais les choses ont changé depuis lors du tout au tout ; l'étude de la pharmacie surtout devient difficile et ardue, depuis l'introduction dans la médication des produits les plus variés et les plus complexes, organisés ou inorganisés. Le Conseil de l'Université admit les observations que nous lui présentions, et vota, sur les fonds de l'Université, un emploi de chef des travaux pratiques de pharmacie, au traitement de 1,500 francs. M. le Ministre, par décision du 28 juillet, approuvait cette délibération.

Nous nous proposons de tenter, dans ces travaux pratiques, un essai encore inédit. Habituellement, les séances de travaux durent trois heures. Ce temps, suffisant pour les analyses du début, qui ont pour objet les corps simples ou des mélanges de corps bien définis, ne suffit plus pour l'analyse des préparations complexes qui constituent souvent les médicaments, où le principe à rechercher n'est pas en liberté, mais engagé dans des combinaisons ou associations qui masquent ses réactions caractéristiques et entravent sa découverte. Les essais de telles substances demandent un temps très long. Pour satisfaire à cette condition, nous avons accordé aux travaux

pratiques de pharmacie un après-midi et toute la journée du lendemain. De cette façon, les étudiants disposeront d'un grand nombre d'heures consécutives, ce qui leur permettra d'entreprendre et de continuer sans interruption les essais et préparations de médicaments. Ils prendront aussi un intérêt plus grand à des opérations qu'ils pourront voir se dérouler dans tous leurs détails, sans crainte qu'elles ne soient écourtées par le manque de temps. Ces longues séances de laboratoire seront employées indistinctement et indivisément aux applications de la pharmacie chimique et à celles de la pharmacie galénique. Les professeurs chargés de l'enseignement de ces deux sciences affines s'entendront pour alimenter ces exercices au mieux de l'intérêt des futurs praticiens. C'est naturellement aussi à ces travaux pratiques que les étudiants se familiariseront avec les opérations pharmaceutiques basées sur les procédés pastoriens, et, par un enchaînement obligé, avec les manipulations bactériologiques qui leur seront indispensables plus tard dans l'exercice de leur profession. Nous espérons de bons résultats de cette organisation nouvelle, que nous n'hésiterions pas à modifier, d'ailleurs, si elle venait à ne pas répondre à notre attente. Ce n'est que l'expérience qui nous aidera à découvrir la voie que nous cherchons, dans le but de former des pharmaciens qui possèdent non seulement la théorie, mais encore la pratique de leur art.

Au cours de cette année, il nous a été donné de voir rendre un hommage éclatant à la mémoire de notre regretté collègue, M. BLEICHER. Le monument qu'une souscription, on peut dire spontanée, de ses amis, de ses collègues, de ses collaborateurs et de ses élèves, avait permis de lui élever, a été terminé, et a pu être inauguré le 8 juin, jour du deuxième anni-



versaïre de sa mort. Une nombreuse assistance, où se remarquaient les notabilités scientifiques et administratives de la Ville, les plus hauts représentants de l'armée, les directeurs des Ecoles de Paris et de Besançon, toute l'Université de Nancy, était venue témoigner de sa sympathie pour le défunt. M. BAYET, directeur de l'Enseignement supérieur, avait accepté de présider la séance. Plusieurs discours furent prononcés : par le Président du Comité d'initiative, par M. le Recteur, qui, après avoir retracé la vie exemplaire de M. BLEICHER, accepta la garde du monument, au nom de l'Université ; par M. le Directeur de l'Enseignement supérieur, qui présenta M. BLEICHER comme un des fondateurs de cette Université de Nancy, dont il s'est plu à reconnaître l'état florissant. Le Secrétaire de la Société d'histoire naturelle de Colmar vint apporter au défunt le souvenir de ses compatriotes alsaciens. Cette cérémonie, célébrée au moment où la mémoire de M. BLEICHER est encore présente à tous, avait vivement ému l'assemblée. Les autorités et les amis de la famille défilèrent en saluant M<sup>me</sup> BLEICHER, dont la douleur est toujours aussi grande. L'Université fut profondément touchée de ce concert d'hommages rendus à un de ses membres, mort dans l'accomplissement de son devoir.

#### DISTINCTIONS ET PROMOTIONS.

A l'occasion du 14 juillet, M. BRUNOTTE, professeur de matière médicale, a été nommé officier de l'Instruction publique, distinction que lui valurent les dévoués services qu'il a rendus dans les différentes fonctions occupées par lui à l'Ecole de Pharmacie.

M. GUÉRIN a été promu de la 4<sup>e</sup> classe à la 3<sup>e</sup>, et M. GODFRIN de la 2<sup>e</sup> à la 1<sup>re</sup>.

## DONS.

M. le commandant CREUTZER a fait don à l'École de pharmacie d'un herbier recueilli par son frère, M. CREUTZER, pharmacien et médecin, décédé l'an dernier à Ceintrey. Cette collection, composée principalement de plantes du pays de Bitche, est des plus intéressantes, étant donnée la rareté de certains échantillons provenant de cette région, et pourra nous être de la plus grande utilité. Nous remercions vivement M. le commandant CREUTZER de sa gracieuse libéralité.

Nous avons reçu, de la Société SOLVAY ET C<sup>ie</sup>, 5,000 francs; de la maison Poulenc frères, fabricants de produits chimiques à Paris, 1,000 francs; de la PHARMACIE CENTRALE DE FRANCE, 500 francs, comme dons en faveur de la reconstruction de l'École de pharmacie. Nous avons déjà remercié ces généreux donateurs, et nous saisissons cette occasion de leur exprimer plus ostensiblement notre reconnaissance.

## PERSONNEL AUXILIAIRE.

Par arrêté ministériel du 1<sup>er</sup> avril, MM. TRIMBACH, BASTIEN, QUIRIN, préparateurs, ont été élevés d'une classe.

## STATISTIQUE DES ÉTUDIANTS.

Le nombre des étudiants inscrits ou immatriculés cette année a été de 81, supérieur de quatre unités à celui de l'année précédente. Le tableau suivant les répartit par classes et par années d'études. Ces étudiants se décomposent en 49 candidats à la première

classe et 30 à la seconde classe. De plus, deux pharmaciens ont pris des inscriptions, et ont travaillé dans nos laboratoires en vue d'acquérir le titre de docteur en pharmacie de l'Université de Nancy.

DEGRÉ DE SCOLARITÉ	NOMBRE D'ÉTUDIANTS			
	en Doctorat	en vue de la		TOTAL
		1 <sup>re</sup> classe	2 <sup>e</sup> classe	
1 <sup>re</sup> année.....	»	49	14	33
2 <sup>e</sup> année.....	»	10	3	13
3 <sup>e</sup> année.....	»	2	2	4
4 <sup>e</sup> année ou en cours d'examens.....	1	5	2	8
Situation au 1 <sup>er</sup> novembre 1903.....	1	36	21	58
Unités perdues pendant le courant de l'année scolaire 1902-1903, et se décomposant comme suit :				
Rayés par suite de cessation d'études, décédés.....	»	3	4	7
Partis pour d'autres établissements.....	»	»	»	»
Reçus au grades.....	1	40	5	16
Totaux ou nombre d'étudiants pendant l'année scolaire 1902-1903.....	2	49	30	81

### ORIGINE DES ÉTUDIANTS.

Les étudiants proviennent surtout de Meurthe-et-Moselle et des Vosges, départements qui fournissent à eux seuls près de la moitié de notre contingent. Le département de la Meuse vient en troisième rang ; mais, passé cette limite territoriale, aucun étudiant ne vient plus à Nancy. La Marne n'a aucun représentant parmi nos élèves ; ce département se trouve déjà dans la zone d'attraction de Paris. L'Alsace-Lorraine nous envoie encore un nombre notable d'étudiants, dix cette année. A part ces régions étroitement limitrophes de Nancy, ce

n'est que par l'effet de quelque hasard ou de quelque convenance personnelle, que les jeunes gens des autres départements viennent nous demander leur diplôme.

DÉPARTEMENTS :	Doctorat	Travaux pratiques	1 <sup>re</sup> Classe	2 <sup>e</sup> Classe	TOTAUX
Meurthe-et-Moselle.....	»	»	10	10	20
Vosges.....	1	»	8	8	17
Meuse.....	»	»	12	3	15
Alsace-Lorraine.....	1	»	4	5	10
Haut-Rhin.....	»	»	1	1	2
Haute-Saône.....	»	»	1	»	1
Haute-Marne.....	»	»	3	1	4
Seine.....	»	»	1	1	2
Aube.....	»	»	2	»	2
Seine-et-Oise.....	»	»	1	»	1
Côte-d'Or.....	»	»	1	»	1
Côtes-du-Nord.....	»	»	1	1	2
Doubs.....	»	»	1	»	1
Jura.....	»	»	1	»	1
Rhône.....	»	»	»	1	1
Nièvre.....	»	»	1	»	1
TOTAUX.....	2	»	48	31	81

### Inscriptions.

Nous constatons cette année 189 inscriptions, tandis que l'an dernier il n'en a été pris que 160. Cette augmentation est surtout produite par la promotion de 1<sup>re</sup> année, qui nous a fourni à la rentrée de nombreuses recrues. Le tableau suivant montre la répartition de ces inscriptions par classes et par années d'études.

ÉTUDIANTS	Doctorat	1 <sup>re</sup> classe	2 <sup>e</sup> classe	TOTAUX
1 <sup>re</sup> année.....	»	59	45	104
2 <sup>e</sup> année.....	»	42	7	49
3 <sup>e</sup> année.....	»	27	6	33
	3	»	»	3
TOTAUX.....	3	128	58	189

## EXAMENS.

*Validation de stage.*

Tant en novembre 1902 qu'en juillet 1903, vingt-cinq candidats se sont présentés à l'épreuve de la validation de stage. Sur ce nombre, trois ont été ajournés.

SESSIONS		Très bien.	Bien.	Assez bien	Passable ou médiocre	Ajournés	TOTAUX.
1 <sup>re</sup> classe	Novembre.....	»	»	6	1	»	7
	Juillet.....	1	7	4	»	1	13
2 <sup>e</sup> classe	Novembre.....	»	»	»	»	1	1
	Juillet.....	»	1	1	1	1	4
TOTAUX.....		1	8	11	2	3	25

*Examens semestriels et de fin d'année.*

Les examens semestriels et de fin d'année ont été subis par 49 étudiants, dont 14 ont été ajournés. Le tableau ci-dessous les présente disposés par années d'étude et par classes, et indique les notes obtenues.

DÉSIGNATION DES EXAMENS	Très bien	Bien	Assez bien	Passable ou médiocre	Ajournés	TOTAUX
1 <sup>re</sup> CLASSE						
Examens semestriels.....	»	2	2	2	»	6
Fin de 1 <sup>re</sup> année.....	3	4	3	4	3	17
Fin de 2 <sup>e</sup> année.....	2	1	3	1	3	10
TOTAUX.....	5	7	8	7	6	33
2 <sup>e</sup> CLASSE						
Fin de 1 <sup>re</sup> année.....	»	»	1	5	8	14
Fin de 2 <sup>e</sup> année.....	»	»	1	1	»	2
TOTAUX.....	5	7	10	13	14	49

## EXAMENS DÉFINITIFS ET COLLATION DES GRADES.

1° *Examens définitifs.* — 59 examens probatoires, dont 47 avec succès, ont été subis cette année.

2° *Diplômes de pharmacien.* — Il a été délivré 17 diplômes de pharmacien dont 12 de 1<sup>re</sup> classe et 5 de 2<sup>e</sup> classe.

3° *Doctorat de l'Université* (mention pharmacie). — M. Rabischong, un de nos anciens élèves, pharmacien à Nancy, a préparé dans nos laboratoires une thèse de doctorat de l'Université, qu'il a soutenue le 29 juillet, et pour laquelle il a mérité la mention *très bien*. Ce travail, qui fait grand honneur à son auteur, avait pour titre : *Action des éthers oxalacétiques sur les chlorures diazoïques et tétrazoïques et sur l'acide nitreux*. Il contient des découvertes sérieuses, mais dont la nature par trop technique ne se prête pas à un résumé.

4° *Herboristes.* — Une aspirante herboriste s'est présentée devant l'École, et a obtenu le certificat d'aptitude à la première classe, avec la mention *bien*.

On a résumé dans le tableau ci-dessous les examens probatoires et les collations de grades qui ont eu lieu pendant l'année écoulée.

DÉSIGNATION DES EXAMENS	Très bien	Bien	Assez bien	Passable ou médiocre	Ajournés	TOTAUX	
DOCTORAT							
Thèses .....	1	»	»	»	»	1	
1 <sup>re</sup> CLASSE							
1 <sup>re</sup> probatoire .....	2	1	4	3	»	10	
2 <sup>e</sup> .....	»	1	1	2	5	9	
3 <sup>e</sup> .....	1 <sup>re</sup> partie...	1	2	1	3	2	9
		2 <sup>e</sup> partie...	2	2	»	3	7
2 <sup>e</sup> CLASSE							
1 <sup>re</sup> probatoire .....	»	»	2	1	»	3	
2 <sup>e</sup> .....	»	»	»	4	2	6	
3 <sup>e</sup> .....	1 <sup>re</sup> partie...	»	2	»	3	3	8
		2 <sup>e</sup> partie...	»	1	2	»	5
HERBORISTES							
1 <sup>re</sup> classe .....	»	1	»	»	»	1	
2 <sup>e</sup> classe .....	»	»	»	»	»	»	
TOTAUX .....	6	40	40	21	12	59	

## PRIX.

*Prix universitaires.*

1<sup>re</sup> année. — Médaille d'argent : M. FIGUEL (Emile-Alphonse), de Nancy.

2<sup>e</sup> année. — Médaille d'argent : M. ENGEL (René-Maxime), de Metz (Alsace-Lorraine).

Mention très honorable : M. PETITMENGIN (Charles-Georges-Marcel), de Nancy.

Mention honorable : M. PRIMOT (Auguste-Charles), de Clermont (Meuse).

3<sup>e</sup> année. — Médaille d'or : M. QUIRIN (Marie-Gustave-Georges), de Domfaing (Vosges).

Mention très honorable : M. TRIMBACH (Jacques-Robert), de Ribeauvillé (Alsace-Lorraine).

Mention honorable : M. BAZIN (Henri), de Nancy.

*Prix de travaux pratiques.*

1<sup>re</sup> année. — *Chimie.* — Médaille de bronze : M. NAVELOT (Paul-Maurice), de Nautois (Meuse).

2<sup>e</sup> année. — *Chimie.* — Médaille d'argent : M. PRIMOT, déjà nommé.

Médaille de bronze : M. ENGEL, déjà nommé.

*Micographie générale.* — Médaille d'argent : M. PETIT-MENGIN, déjà nommé.

Médaille de bronze : M. ENGEL, déjà nommé.

3<sup>e</sup> année. — *Chimie et toxicologie.* — Médaille d'argent : M. QUIRIN, déjà nommé.

Médailles de bronze, *ex æquo* : MM. BAZIN, déjà nommé ; TRIMBACH, déjà nommé.

*Micographie appliquée.* — Médaille d'argent : M. TRIMBACH, déjà nommé.

Médaille de bronze : M. QUIRIN, déjà nommé.

*Prix du Conseil général de Meurthe-et-Moselle  
et de la Ville de Nancy.*

*Prix de thèse.* — Médaille d'argent : M. RABISCHONG (Julien), de Husseren-Vesserling (Alsace-Lorraine).

*Prix d'examen de validation de stage, décerné par la  
Société de Pharmacie lorraine.*

Médaille d'argent : M. GONET (Léon-Alexandre), de Beney (Meuse).



## VŒUX.

Parmi les desiderata de l'École de Pharmacie, deux s'imposent surtout par leur urgence.

En premier lieu se place l'extension des locaux. Depuis vingt-trois ans que l'École est construite, elle ne s'est pas agrandie, bien que déjà, à son origine, elle ait été jugée insuffisante. Or, pendant ce temps, les différents services, enseignements et travaux pratiques, ont acquis beaucoup plus d'importance; il en a été aussi créé un certain nombre; des méthodes nouvelles sont devenues classiques, et doivent être enseignées et pratiquées. De sorte que nous nous trouvons de plus en plus à l'étroit. Cependant les autres établissements d'enseignement supérieur de l'Université de Nancy voyaient s'accroître leurs locaux dans de vastes proportions, tandis que, pour l'École de Pharmacie, il n'était rien fait. Et elle se trouve par là en état d'infériorité, non seulement en comparaison des autres établissements similaires nancéiens, mais encore près des autres Écoles supérieures de Pharmacie et Facultés mixtes de Médecine et de Pharmacie. Il n'y a cependant aucune raison pour que les professeurs de l'École de Pharmacie soient traités autrement que leurs collègues et n'aient pas les mêmes moyens d'enseignement et de travail, et que leurs élèves n'aient pas à leur disposition des laboratoires aussi spacieux et aussi bien installés que leurs condisciples. De plus, l'École de Nancy est la seule représentante, pour toute la région du Nord-Est, de l'enseignement, on pourrait dire officiel de la pharmacie et de la collation des grades. Il serait indiqué qu'un tel établissement fût convenablement installé, afin de pouvoir soutenir et

justifier sa suprématie et lutter d'autre part avec les Écoles de mêmes fonctions. M. le Directeur de l'Enseignement supérieur, lors de sa visite à l'Université de Nancy, au mois de juin dernier, a reconnu l'insuffisance et la défectuosité de nos constructions, et a promis d'y porter remède dans la mesure des moyens dont il dispose. Nous faisons le plus pressant appel à M. le Recteur, au Conseil de l'Université, à la Municipalité de Nancy, pour qu'ils secondent les projets de l'autorité supérieure. Il y a là, pour l'École de Pharmacie, une question vitale.

Mon regretté prédécesseur et moi avons déjà formulé le vœu qu'il fût créé aux hôpitaux de Nancy des internes en pharmacie. L'an dernier M. le Recteur, frappé de l'importance de la question, m'engagea à lui adresser à son sujet un rapport spécial. Ce rapport lui a été remis. J'ai établi dans ce document que Nancy est le seul siège d'une Faculté de Médecine où il n'existe pas d'internes en pharmacie; que même la plupart des Écoles secondaires, à l'exception seulement de Besançon, Clermont, Dijon, Grenoble, ont des hôpitaux d'enseignement où la pharmacie est tenue par des internes. Enfin, j'ai cherché à montrer qu'un service de pharmacie d'hôpital, pour présenter toute sécurité et garantie, doit être confié à des personnes ayant fait des études spéciales, des internes, sous la direction d'un pharmacien, et que la création de ces emplois, outre les avantages ci-dessus, augmenterait à la fois la qualité et la quantité de nos étudiants. Pour ces diverses raisons, nous espérons que le vœu que nous formulons ne manquera pas d'être pris en sérieuse considération, et nous prions M. le Recteur de l'appuyer de toute son autorité et son influence.

---